



Me faire adopter (adoption simple) par ma belle mère

Par **sev69**, le **20/10/2008** à **15:24**

Bonjour,

J'ai 30 ans et je souhaite me faire adopter par ma belle mère (mariée à mon père depuis 23 ans).

Quelles sont les démarches à accomplir?

Faut il un avocat ?

Etant mariée, dois je obligatoirement mettre son nom accolé à mon nom de mariée (en sachant qu'elle porte mon nom patronymique) ?

Est ce que la procédure est longue (je suis dans le rhone)?

Merci de tout coeur de me répondre.

Cordialement.

Sev